

SENS-DE-BRETAGNE (Ille-et-Vilaine)

Manoir de la Vallerie

Croisée

1649



Ce petit châssis montre deux des trois caractéristiques propres aux croisées bretonnes des XVI^e et XVII^e siècles¹, à savoir une division en trois compartiments et une absence de vantaux vitrés. La réalisation des bâtis des volets avec des éléments de fort équarrissage, troisième trait significatif de ces ouvrages, n'est pas ici remarquable, même si la place occupée par les panneaux reste modeste. Plus original est le retour de la moulure du meneau et du croisillon en périphérie de son bâti dormant. Nous verrons qu'il permet d'avoir une pièce d'appui « naturelle » encore peu employée à cette époque.

La menuiserie

Le bâti dormant

Il est constitué d'un cadre divisé par un croisillon et un meneau partiel formant trois compartiments. Cette spécificité bretonne a été largement montrée dans nos études précédentes pour ne pas y revenir. Le croisillon est situé à 55 centièmes du bas de la croisée. Il est mouluré, comme le meneau, de deux gros quarts-de-rond séparés par un filet. On notera que le profil de cette moulure est très irrégulier et notamment sous le croisillon où il prend une forme très ventrue (fig. 2.7 et coupe E.E du plan n°5). Ce quart-de-rond se retourne en périphérie du dormant et recouvre le linteau, les tableaux et l'appui de la fenêtre. Il forme ainsi sur ce dernier élément une pièce d'appui « naturelle » qui limite les infiltrations d'eau. La dégradation quasi systématique de cet élément fortement exposé aux intempéries ne facilite pas les analyses mais, au vu des exemples conservés, on peut penser qu'il n'était pas réalisé sur les croisées sans moulure périphérique de cette époque en Bretagne. Les destructions sont trop nombreuses pour mesurer aujourd'hui l'emploi des croisées comparables à la Vallerie qui offraient, peut-être involontairement, une meilleure étanchéité à l'eau. Seuls quelques exemples de la seconde moitié du XVII^e siècle en témoignent encore à l'ancien couvent des Dominicaines à Dinan, dans deux maisons des rues de la Corne de Cerf à Saint-Malo et de la Filanderie à Bécherel (étude n°35007), au château du Lou du Lac à la Chapelle-du-Lou-du-Lac (étude n°35012) ainsi qu'au prieuré Saint-Magloire à Léhon (fig. E.1).

Les volets

Ils sont composés d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées, lequel est séparé par un montant et une traverse intermédiaires qui délimitent quatre panneaux. L'ensemble est régulier et s'oppose quelque peu aux volets constitués d'éléments de fort équarrissage qui n'en possèdent qu'un², même si dans les deux cas les panneaux occupent un espace réduit³. A l'extérieur, les bâtis sont moulurés d'un quart-de-rond à deux carrés raccordé à l'onglet et les panneaux d'une plate-bande à plusieurs profils (un filet en pente et une doucine⁴). L'intérieur est traditionnellement sobre : bâtis moulurés d'un quart de rond en périphérie et panneaux à glace.



Fig. E.1. Cloître du prieuré Saint-Magloire à Léhon (Côtes d'Armor)

- 1 Nous leur avons consacré un article dans le n°170.1 (2012) du Bulletin monumental de la Société française d'archéologie qui permet de comprendre leur originalité.
- 2 Voir, entre autres, la Croix Courte à Miniac-sous-Bécherel (étude n°35006), le Quartier à Noyal-sous-Bazouges (étude n°35004), Kerduel à Lignol (étude n°56002) et les Touches à Plénée-Jugon (étude n°22003).
- 3 Pour des exemples plus rares de volets à quatre panneaux comparables à la Vallerie, voir la Pilonnière à Rennes (site internet de l'Inventaire de Bretagne), une maison datée de 1644 à Romillé (Inventaire de Bretagne), le manoir de la Rivaudière à Chevaigné (étude n°35003) et le manoir de Bel-Air à Brélès (étude n°29002).
- 4 Il n'est cependant pas possible en raison de l'usure du bois et de la modestie de la moulure d'assurer ce profil en doucine.

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation des volets du haut est assurée par des fiches à broche rivée à trois nœuds, le nœud central étant un lacet qui traverse le bâti dormant (fig. 2.2). Ces petites fiches ont des dimensions qui varient de 31 mm à 44 mm. Les volets du bas utilisent le même type de fiche mais à cinq nœuds dont deux sont des lacets (fig. 2.5). Leur hauteur est plus régulière et varie entre 52 mm et 54 mm.

Les organes de fermeture

Les volets du bas ferment par deux verrous verticaux sur platine découpée en accolade (fig. 2.3 et 2.6). Leur pêne dissimule un petit ressort pour assurer leur maintien. Les volets du haut n'ont pas conservé leur serrurerie. Les gâches du dormant indiquent qu'il s'agissait de targettes, mais la forme de leur platine n'a pas laissé de traces significatives sur le bois.



Fig. E.2. Fenêtre du rez-de-chaussée de la façade ouest

Autres vestiges de châssis de fenêtres

Deux autres fenêtres, qui éclairent le premier niveau, conservent des vestiges de châssis (fig. E.2 et E.3). Dans les deux cas, il s'agit d'un bâti dormant séparé par une traverse qui délimite deux compartiments superposés. Cette traverse présente un large élégi bordé par un quart-de-rond. A l'intérieur, les dormants présentent une feuillure pour accueillir des ouvrants à recouvrement.

Datation

La grande pièce du premier étage est éclairée par deux fenêtres opposées. La première, à l'ouest, correspond à la croisée étudiée. La seconde, à l'est, qui présente le même gabarit et la même facture, porte la date de 1649 sur son linteau. Les caractéristiques de la croisée du manoir de la Vallerie et plus particulièrement son bâti dormant mouluré en périphérie permettent de la mettre en corrélation avec cette date et de la retenir pour sa réalisation.



Fig. E.3. Deux fenêtres superposées de la façade est.

Sur le linteau de celle de l'étage, transformée en porte, figure le millésime « 1649 »

Situation



Typologie

Type 3.AA



Documents annexés

- Planche n°1 : Croisée
- Planche n°2 : Croisée
- Plan n°1 : Elévation intérieure
- Plan n°2 : Elévation extérieure
- Plan n°3 : Perspective
- Plan n°4 : Sections horizontales
- Plan n°5 : Sections horizontales et verticales
- Plan n°6 : Serrurerie